

CHRONIQUE DE L'IMPOSTURE

MAI 2024

Ne nous faisons pas confisquer le 1^{er} mai des travailleurs-euses !

Le 1er mai est la journée internationale de lutte pour les droits des travailleuses et des travailleurs.

Elle tire son origine des luttes du mouvement ouvrier pour obtenir la journée de 8 heures à la fin du XIX^{ème} siècle, et particulièrement aux États-Unis, où le 1^{er} mai 1886, les syndicats américains engagent une grève générale largement suivie.

Mais à Chicago, lors d'une manifestation, la police tire et tue 3 grévistes de la société McCormick et fait une cinquantaine de blessés.

Ça entraînera de nombreuses manifestations dans le pays, qui seront, elles aussi, réprimées par le sang, et plusieurs syndicalistes seront jugés et condamnés à mort ou à la prison à perpétuité...

Une journée de mobilisation dans le Monde, instaurée en 1889 par l'internationalisme socialiste, réunie à Paris, à l'occasion du centenaire de la révolution française.

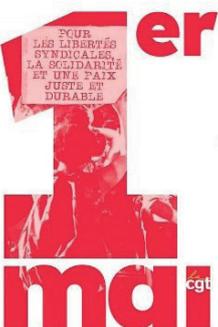
Dès le 1^{er} Mai 1890, les mobilisations sont importantes et ont lieu dans la plupart des pays du monde, portant l'exigence de la réduction du temps de travail journalier et la revendication de 8h de travail, 8h de sommeil, 8h de loisirs.

Les travailleurs qui souhaitent défilé doivent alors se déclarer en grève. La date est ainsi inscrite tous les ans dans le mouvement social mondial.

En 1891, à Fourmies, dans le Nord de la France, la manifestation tourne au drame. La troupe tire sur la foule et tue 10 personnes, dont 2 enfants. Cet acte marque alors un tournant, car il enracinera la tradition de lutte des ouvriers européens, puis mondiaux.

En 1906, la CGT fait de cette journée le point d'orgue de sa mobilisation en faveur de la journée de huit heures. Le 1er mai devient alors un rendez-vous de rassemblements et de luttes pour la classe ouvrière, et ses nombreuses revendications.

En 1919, la CGT gagnera la journée de 8H et le 1^{er} Mai sera désormais une journée chômée et payée.



**pour les droits
des travailleuses
et des travailleurs**

En 1920, en Russie bolchévique, qui deviendra l'Union Soviétique, elle devient la fête légale des travailleurs.

Mais ailleurs dans le Monde, et particulièrement avec l'arrivée des extrêmes droites au pouvoir dans de nombreux pays dans cette période d'entre deux guerres, cette journée est

contestée, voire interdite. Pétain « collaborateur » de l'occupant Nazi tente de s'attribuer cette journée, et, après avoir interdit les syndicats de travailleurs, il promulgue une loi le 12 avril 1941 qui fera du 1er mai « la fête du travail et de la concorde sociale », appliquant ainsi la devise réactionnaire « Travail-Famille-Patrie ».



C'est donc naturellement que l'extrême droite en France, et notamment le FN devenu le RN, nostalgique de Pétain, a récupéré cette journée dès 1979, pour saluer cette devise vichyste dans le but de briser la mobilisation des salarié.e.s.

Aujourd'hui, avec l'austérité qui frappe les populations en France et en Europe, et notamment les plus fragiles, les représentants des partis d'extrême droite tentent de récupérer le mécontentement et la colère de la population, en servant les intérêts du grand patronat, qui sont aussi les leurs !

Ils cherchent à mettre en opposition les travailleurs en fonction de leurs origines sociales, ethniques ou culturelles, empêchant ainsi la construction d'un véritable contre-pouvoir pour s'opposer à ce rouleau compresseur capitaliste qui réduit nos conquies, notamment en détruisant le programme du Conseil National de la Résistance, acquis il y a 80 ans et tente d'asservir les peuples.

De même, ils n'hésitent pas à stigmatiser les syndicats qui s'opposent à la politique au service du capital et qui luttent pour gagner le partage des richesses et une véritable solidarité entre les peuples.

Pour cela, appuyés par certains médias peu consciencieux voire soumis (exemple : *Bolloré qui détient les chaînes TV C8, Canal+, CNews, CStar, l'éditeur Editis, les radios Europe 1 et RFM, ou encore Télé-Loisirs, Géo, Gala, Voici, Femme Actuelle, Capital, Paris Match et le Journal du Dimanche*), ils n'ont aucun scrupule à tomber dans l'exagération et la diffamation, notamment lors des échéances électorales, à l'image de celles qui arrivent, les élections européennes qui se dérouleront du 6 au 9 juin 2024.

NE NOUS LAISSONS PAS PIÉGER !

Plus que jamais, faisons toutes et tous ensemble de ce 1er mai, un moment de lutte et d'unité pour tous les travailleurs et les citoyens !

Et démontrons par les urnes, notre rejet des politiques libérales, ainsi que l'imposture sociale que représentent les idées d'extrême droite !

